

► Informations générales

Cours	
Titre	Atelier de musique visuelle 1
Sigle	MUS6314X
Crédits	3 dont 1.5 de travaux pratiques
Site StudiUM	(à déterminer)
Faculté / École / Département	Faculté de musique
Trimestre	Automne
Année	2021
Capacité d'accueil	27
Mode de formation	À déterminer selon la situation sanitaire
Déroulement du cours	Groupe A : Mercredi, 9h30 à 12h30 Groupe B : Mercredi, 13h00 à 16h00
Charge de travail hebdomadaire	En plus de la présence aux cours, il est attendu de l'étudiant.e de consacrer en moyenne 3 heures de travail individuel par semaine (lectures et travaux préparatoires).

Enseignante	
Nom et titre	Myriam Boucher, professeure adjointe
Coordonnées	Courriel : myriam.boucher@umontreal.ca Bureau : B-665
Disponibilités	Prenez rendez-vous par courriel

Description du cours	
Description	Travail de création dirigé. Étude des relations son/image et application des concepts fondamentaux régissant la composition audiovisuelle sur support fixe dans un contexte musical.
Place du cours dans le programme	Cours à option. Préalable : connaissance de techniques de montage sonore.

► Apprentissages visés

Objectifs généraux	
Approfondir une approche personnelle et une sensibilité du sonore, du visuel et de leur combinaison.	
Approfondir la façon de mettre en relation musique, son et image en mouvement.	
Étudier et appliquer les principaux concepts régissant la production et la composition audiovisuelle dans une perspective musicale.	
Explorer des acquis de la composition musicale ou de l'art sonore comme moteur de la création visuelle.	

Acquérir un vocabulaire pour analyser et créer des œuvres audiovisuelles dans un contexte musical.

Faire une utilisation créative des outils technologiques.

Attention ! Le vidéoclip, la musique de film ou la musique d'application n'est pas centrale au propos.

Objectifs spécifiques

Approfondir l'écriture simultanée du son et de l'image sur support fixe.

Apprendre des techniques de montage, l'utilisation d'effets et la réalisation d'images de synthèse simples.

Réaliser de courtes études audiovisuelles.

Développer un sens critique et un vocabulaire analytique.

Sujets abordés et chronologie de la matière

Le travail simultané du son et de l'image – écriture sur support fixe : techniques d'édition et de montage

Rendus, formats, codecs

Modes de composition de l'image

Effets

Relation son/image

Note : Chaque sujet sera abordé autour des quatre concepts fondamentaux suivants : textures, formes, mouvement et rythme.

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Visionnements et discussions	Sensibiliser l'étudiant.e à différentes pratiques audiovisuelles.	Préparation, présence et participation active.	1er septembre au 22 décembre 2021	10%
Micro-analyse d'une œuvre de vidéomusique	Développer un vocabulaire analytique pour discuter des relations son/image, textures, formes, mouvement et rythme. Étudier différentes façon de composer la musique et l'image en mouvement.	Orthographe, syntaxe et habiliter à rationaliser et exprimer sa pensée. Qualité de l'analyse.	À déterminer	25%
Étude #1 – Images fixes <i>10 à 15 images. Avec travail écrit.</i>	Exploration des textures, formes et couleurs. Développer une sensibilité liée à la matière visuelle. Développement d'un vocabulaire analytique.	Originalité et qualité de la recherche.	À déterminer	5%
Étude #2 – Sons sur images fixes <i>Combinaison de 5 enregistrements sonores (10s à 15s) à une sélection de 5 images fixes de l'étude #1. Avec travail écrit.</i>	Exploration de la combinaison du son et de l'image, et de la perception de cette combinaison. Développement d'un vocabulaire analytique.	Originalité et qualité de la recherche.	À déterminer	5%
Étude #3 – Travail son/image en mouvement : textures <i>Techniques et forme au choix de l'étudiant.e. Avec audio synchronisé. Avec travail écrit. Durée : 1 minute.</i>	Développement d'une approche personnelle et sensible. Utilisation créative des outils employés. Exploration des relations son/image. Développement d'une pensée audiovisuelle en composant simultanément le son et l'image. Développement d'un vocabulaire analytique.	Emphase sur la matière sonore/visuelle et l'expérimentation. Temporalité (forme, dynamique et articulation du discours). Idées formelles. Respect des consignes.	À déterminer	5%
Étude #4 – Travail son/image en mouvement : formes <i>Techniques et forme au choix de l'étudiant.e. Avec audio synchronisé. Avec travail écrit. Durée : 1 minute.</i>	Développement d'une approche personnelle et sensible. Utilisation créative des outils employés. Exploration des relations son/image. Développement d'une pensée audiovisuelle en composant simultanément le son et l'image.	Emphase sur la matière sonore/visuelle et l'expérimentation. Temporalité (forme, dynamique et articulation du discours). Idées formelles. Respect des consignes.	À déterminer	5%

	Développement d'un vocabulaire analytique.			
<p>Étude #5 – Travail son/image en mouvement : mouvement et rythme</p> <p><i>Techniques et forme au choix de l'étudiant.e. Avec audio synchronisé. Avec travail écrit. Durée : 1 minute.</i></p>	<p>Développement d'une approche personnelle et sensible. Utilisation créative des outils employés. Exploration des relations son/image. Développement d'une pensée audiovisuelle en composant simultanément le son et l'image. Développement d'un vocabulaire analytique.</p>	<p>Emphase sur la matière sonore/visuelle et l'expérimentation. Temporalité (forme, dynamique et articulation du discours). Idées formelles. Respect des consignes.</p>	<p>À déterminer</p>	<p>5%</p>
<p>Projet personnel</p> <p>1. Texte de présentation : 15%</p> <p><i>Note de programme, processus de création, techniques employées (2 pages, 12 pts, interligne 1.5).</i></p> <p>2. Composition audiovisuelle (4-5 min) : 25%</p> <p><i>Une vidéomusique avec musique et/ou sonorisation.</i></p>	<p>Développement d'une approche personnelle et sensible. Utilisation créative des outils employés. Exploration des relations son/image. Développement d'une pensée audiovisuelle en composant simultanément le son et l'image. Développement d'un vocabulaire analytique.</p>	<p>Texte : orthographe, syntaxe et habiliter à rationaliser et exprimer sa pensée. Esprit critique et analytique.</p> <p>Composition : qualité de la recherche et de la création (relation son/image, langage audiovisuel employé, aspect formel, concept, sens), utilisation créative des outils employés, approche personnelle.</p> <p>Le projet sera présenté en concert devant un jury. L'évaluation du jury comptera pour 30% de la note attribuée au projet.</p>	<p>Remise du texte de présentation : à déterminer</p> <p>Présentation de la composition audiovisuelle en concert : date et lieu à déterminer.</p>	<p>40%</p>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôts des travaux

- Tous les travaux sont à remettre sur Studium à la date et heure limite annoncée sur la plateforme.
- Les travaux écrits doivent être remis par StudiUM à la date et heure limite annoncée sur la plateforme et doivent obligatoirement inclure une page de présentation et une bibliographie. Voir les normes de présentation des travaux sur : http://www.musique.umontreal.ca/programmes/documents/Guidedepresentationtravaux_2016_longue_VF.pdf
- Nommez tous les travaux (vidéos incluses) par votre nom de famille suivi d'un tiret et du numéro du travail. Exemple : **Fortier-T1**.

Remarques importantes

Les travaux sont personnels et doivent être réalisés de façon individuelle. Tout cas de plagiat sera sanctionné.

Les étudiant.e.s qui ont une condition médicale diagnostiquée qui requiert des mesures particulières sont invité.e.s à contacter le [BSESH](#) et à fournir aux enseignant.e.s les documents adéquats.

Retard de remise d'un travail

Dans le cas d'un travail remis en retard sans motif valable, 25% de la note sera enlevée par jour (24h) de retard, jusqu'à l'occurrence de deux jours, après quoi la note zéro sera attribuée.

Absences

La note zéro sera attribuée après trois (3) absences non motivées.
Note de zéro si absence non motivée lors de la présentation des projets finaux.

Qualité de la langue

La qualité générale de la langue sera évaluée. Un travail écrit dont la qualité n'est pas acceptable sera remis à l'étudiant.e pour obtenir une deuxième version corrigée. Dans ce cas, 10% seront retranchés de la note, avant même l'évaluation finale.

Grille d'évaluation facultaire

A+ 97% - 100%	A 93% - 96%	A- 90% - 92%
B+ 87% - 89%	B 83% - 86%	B- 80% - 82%
C+ 77% - 79%	C 73% - 76%	C- 70% - 72%
D+ 65% - 69%	D 60% - 64%	
E 35% - 59%	F 0% - 34%	F* Absence non motivée

► **Rappels**

Dates importantes

Début du trimestre 1er septembre 2021

Annulation de cours (sans frais) 2021-09-21

Date limite d'abandon (avec frais) 2021-11-05

Fin du trimestre 2021-12-22

Évaluation de l'enseignement À déterminer

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant(e) au moyen du formulaire prévu à cet effet (mettre le lien ici). Notez que la permission d'enregistrer ne donne pas la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents La prise de note est fortement encouragée, mais non obligatoire.

► Ressources

Ressources obligatoires

Site internet L'étudiant.e doit posséder un compte Vimeo : <http://vimeo.com>.
Studium.

Bibliographie sommaire

- Boucher, Myriam et Jean Piché. « Sound/Image Relations in Videomusic : A Typological Proposition ». In : *Sound and Image : Aesthetics and Practices*. Sous la dir. d'Andrew Knight-Hill. Londres : Routledge, 2020, p. 13-29.
- Bute, Mary Ellen. « Abstronics ». In : *Films in Review* 5.6 (1954).
- Chion, Michel. *L'audio-vision : Son et image au cinéma* [1990]. Paris : Armand Collin, 2008.
- Château, Dominique. « Le rôle de la musique dans la définition du cinéma comme art : à propos de l'avant-garde des années 20 ». In : *Cinémas* 3.1 (1992), p. 78-94. doi : doi.org/10.7202/1001181ar.
- Dulac, Germaine, *Écrits sur le cinéma (1919-1937)*. Paris : Éditions Paris expérimental, 1994.
- Guido, Laurent. *L'âge du rythme : cinéma, musicalité et culture du corps dans les théories françaises des années 1910-1930*. Lausanne : Éditions Payot, 2007.
- Mitry, Jean. *Esthétique et psychologie du cinéma*. Paris : Le Cerf, [1963] 2001.
— « Images et musique ». In : *Raccords* 9 (1951).
— *Le cinéma expérimental : histoire et perspectives*. Paris : Seghers, 1974.
- Noguez, Dominique. *Éloge du cinéma expérimental*. Paris : Centre Georges-Pompidou, 1979.
- Pozner, Valérie. « Abstraction et cinéma en Russie ». In : *Ligeia* 1.89-92 (2009). Consulté le 28 avril 2020, p. 170-183. doi : 10.3917/lige.089.0170. url : <https://www.cairn.info/revue-ligeia-2009-1-page-170.htm#no23>.
- Survage, Leopold. « Le rythme coloré ». In : *Les Soirées de Paris* 26-27 (juillet-août 1914).
- Vuillermoz, Emile. *La musique des images*. T. III. Paris : Librairie Félix Alcan, 1927.
— « Lueurs ». In : *Le Temps* 21.150 (4 juin 1919).
- Youngblood, Gene. *Expanded Cinema*. New York : Dutton, 1970.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : *Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.*
- Lors des examens : *Utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen ; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.*

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>